

OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL

18 rue Marc Chagall
37550 Saint Avertin
Email: p.dachicourt@deltaretail-rh.fr
Tel: 0660918920



Conditions Générales de Vente Mise à jour au 01 juillet 2024

Désignation

La société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL désigne un organisme de formation professionnelle et de coaching, dont le siège social est situé au .18 rue Marc Chagall Saint Avertin 37550
OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Saint Avertin, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation et de coaching effectuées par la société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL pour le compte d'un client. Toute commande de formation et de coaching auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation et de coaching, la société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL s'engage à fournir un devis et un programme au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné avec le cachet de l'entreprise, avec la mention « Bon pour accord ». Le règlement d'un acompte de 30% est demandé à la signature du devis.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL, l'OPCO ou le client.

OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL

18 rue Marc Chagall
37550 Saint Avertin
Email: p.dachicourt@deltaretail-rh.fr
Tel: 0660918920



À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations et du coaching sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer avec acompte de 50% à la signature du devis et le solde après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

En cas de non-respect du délai de règlement, et Conformément à l'article L441-10 II du Code de Commerce il sera appliqué une pénalité calculée à un taux annuel de 10%. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera aussi exigible.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. L'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. A charge au client de se faire rembourser par son OPCO, l'organisme ne pratiquant pas la subrogation.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation ou de coaching est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation ou du coaching. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse p.dachicourt@deltaretail-rh.fr ou c.gaultier@deltaretail-rh.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation ou de coaching, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation ou du coaching. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation ou du coaching, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation ou à un coaching peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation par e-mail à l'adresse p.dachicourt@deltaretail-rh.fr ou c.gaultier@deltaretail-rh.fr

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL

18 rue Marc Chagall
37550 Saint Avertin
Email: p.dachicourt@deltaretail-rh.fr
Tel: 0660918920



S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société OPTIMAG CONSEIL / DELTA RETAIL et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Tours.